



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

A 1

Question orale n° 1022

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les nombreuses inquiétudes formulées par les utilisateurs de l'autoroute A1, notamment entre l'Oise et l'Île-de-France. Premièrement, la panne d'un panneau d'affichage situé sur l'autoroute A1 en direction de Paris, avant l'embranchement avec l'A3 pose depuis des années un problème d'information sur les fermetures, principalement nocturnes, de l'A1 et de l'A3 et empêche les automobilistes d'être avertis ; ceux-ci se retrouvant souvent bloqués dans d'importants embouteillages. Il aimerait savoir quels dispositifs provisoires d'information ont été mis en place, quelles fonctionnalités sont assurées au quotidien et quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour encourager le retour d'un dispositif permanent. Deuxièmement, la mise en place d'une voie réservée aux taxis et aux bus aux heures de pointe sur l'autoroute A1 inquiète de nombreux usagers, notamment ceux qui sont contraints de l'emprunter suite aux dysfonctionnements des « trains du quotidien » entre l'Oise et l'Île-de-France. Il aimerait savoir quelles mesures claires le Gouvernement entend mettre en œuvre pour que ne soient pas pénalisés les usagers de l'autoroute, qui après le surplus dû aux dysfonctionnements des trains devraient supporter celui dû à ce nouveau dispositif. Il aimerait enfin attirer l'attention du ministre sur le très mauvais état de propreté observé aux abords de l'autoroute A1 et connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

ENTRETIEN ET ENCOMBREMENT DE L'A1 ENTRE L'OISE ET L'ÎLE-DE-FRANCE

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, pour exposer sa question, n° 1022, relative à l'entretien et à l'encombrement de l'A1 entre l'Oise et l'Île-de-France.

M. Éric Woerth. Monsieur le secrétaire d'État, de très nombreuses inquiétudes sont formulées par les utilisateurs de l'autoroute A1, notamment entre l'Oise et l'Île-de-France.

Il y a d'abord, pour être très concret, la panne depuis des années d'un panneau d'affichage. Or tout le monde n'est pas doté d'un GPS, et ledit panneau d'affichage, situé sur l'A1 en direction de Paris, avant l'embranchement avec l'A3, permettait de prévenir les usagers de fermetures devenues régulières, afin de leur éviter de se trouver pris dans des embouteillages tard le soir, comme cela a encore été le cas hier soir. J'aimerais donc savoir quand et comment ce panneau d'affichage sera réparé. Nous sommes dans un grand pays : il me semble que les panneaux peuvent être réparés, ou du moins retirés s'ils ne sont plus nécessaires. Le préfet m'avait indiqué qu'il serait réparé ; cela n'a jamais été fait.

Il y a ensuite – deuxième point – l'instauration d'une voie réservée aux bus et aux taxis aux heures de pointe. Il s'agit d'une vieille histoire. Chacun convient que la desserte de Roissy est complexe, mais c'est un point qui inquiète de nombreux usagers de ma circonscription, qui travaillent à Paris et vont se retrouver encore dans les encombrements, puisque l'autoroute n'est déjà pas assez large pour les accueillir et que les trains ne fonctionnent pas. Aucun train n'arrive à l'heure, et les trains sont fréquemment supprimés sans préavis : on ne

peut donc renvoyer les usagers vers les transports publics.

Enfin, les bordures de l'autoroute A1, qui est le premier contact d'un certain nombre de touristes avec la France, sont dans un état préoccupant. Les talus sont constitués d'anciens bidonvilles, sur lesquels s'élèvent des mètres cubes et des mètres cubes de déchets. Curieuse manière d'accueillir les touristes !

J'aimerais donc connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre, avec l'ensemble des partenaires concernés, pour mettre fin à ces dysfonctionnements majeurs.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le ministre Éric Woerth, s'agissant des conditions d'information lors des fermetures nocturnes des autoroutes A1 ou A3, le panneau d'affichage dont vous parlez n'est plus en état de fonctionnement avant tout à cause des actes de vandalisme sur les réseaux qui l'ont privé d'alimentation. Sa remise en état, accompagnée d'une meilleure protection contre le vandalisme, est prévue pour l'automne prochain. Je rappelle par ailleurs que le site SYTADIN informe des fermetures programmées sept jours à l'avance, et que France Bleu relaie l'information dans ses bulletins réguliers.

S'agissant de la mise en service d'une voie réservée aux bus et aux taxis sur l'autoroute A1, ce projet entend favoriser l'usage des transports collectifs et améliorer l'offre de taxis et de bus entre Roissy et la capitale, mais sans pénaliser les usagers de l'autoroute A1. L'expérimentation menée en 2009 et 2010 avait en effet mis en évidence que la principale source des fortes congestions observées sur l'autoroute A1 résidait dans les conditions d'insertion sur le boulevard périphérique. C'est la raison pour laquelle, en accord avec la Ville de Paris, la voie de droite du périphérique extérieur est également réservée à l'heure de pointe du matin pour faciliter l'insertion des usagers de l'autoroute A1.

S'agissant enfin de l'état de propreté de l'autoroute, malgré les efforts budgétaires et les moyens croissants mis en œuvre par l'État, les bordures des autoroutes franciliennes sont effectivement dans un état préoccupant d'encombrement par des détritrus.

C'est pourquoi le Premier ministre a donné instruction aux différents services de l'État de se mobiliser. Une enveloppe de cinq millions d'euros a notamment été définie pour leur permettre d'engager immédiatement une mise au propre des autoroutes du nord de l'Île-de-France et, afin de pérenniser cet effort, un véritable programme partenarial sera élaboré avec les collectivités concernées.

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth.

M. Éric Woerth. Merci pour votre réponse, monsieur le secrétaire d'État. J'ai bien entendu que les détritrus se trouvant sur les talus de l'autoroute seraient ramassés. De fait, il faut le faire sans délai car nous avons une autre conception de la qualité de vie.

Par ailleurs, je pense qu'il faut réellement mesurer les encombrements consécutifs à l'instauration d'une voie réservée aux taxis et aux bus. Je pense que vos services s'y emploieront.

Parallèlement, il faut régler les dysfonctionnements majeurs affectant la SNCF – cela sera peut-être l'objet d'une autre question. De fait, les usagers sont prêts à prendre le train, ce qui leur épargnerait autant de trajets en voiture, mais la réalité est que les trains ne fonctionnent plus, pour des raisons complexes, que personne ne parvient plus à comprendre. Tout ce que je sais est que le service ferroviaire se dégrade tous les jours, malgré la bonne volonté que manifestent souvent les cheminots. Rien n'y fait : le service se dégrade considérablement, ce qui engendre une galère totale pour les usagers, qui en sont réduits à prendre leur voiture et à subir les problèmes dont nous venons de parler.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1022

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3115

Réponse publiée au JO le : [6 mai 2015](#), page 4281

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 avril 2015](#)